

02 sep 2021 -12:41

## Première phase du Masterplan du Musée Art & Histoire et de l'Institut royal du Patrimoine artistique au Cinquantenaire entamée

Le 1er septembre 2021, la Régie des Bâtiments a donné le signal de départ de l'étude de faisabilité du Musée Art & Histoire (MAH) et de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) au Cinquantenaire. L'étude de faisabilité doit aboutir à la proposition de quelques scénarii spécifiques pour la restauration intérieure et le réaménagement du Musée Art & Histoire (MAH) et de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) en vue de choisir le scénario idéal pour les deux instituts.

Laurent Vrijdaghs, Administrateur général et Président du Comité de Direction de la Régie des Bâtiments : *« Avec le début de l'étude de faisabilité, un pas concret supplémentaire et important a été pris pour la restauration et la rénovation approfondie de l'intérieur du Musée Art & Histoire (MAH) et de l'IRPA à terme. De cette manière, la Régie des Bâtiments contribue ainsi à la préservation, la modernisation et l'amélioration de son patrimoine architectural hébergeant ces deux institutions et à l'adaptation de leur infrastructure aux exigences contemporaines. »*

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments : *« Le Cinquantenaire fait partie de l'un des ensembles historiques et architecturaux les plus importants de notre capitale et mérite, à ce titre, une attention toute particulière de notre part. Au même titre, les Musées royaux d'art et d'histoire et l'Institut royal du Patrimoine artistique accueillent et mettent en valeur les plus belles collections d'art de notre pays allant de la préhistoire au 20ème siècle. Le lancement des études de faisabilité est une étape importante qui démontre notre volonté de maintenir, conserver et protéger ce patrimoine exceptionnel et son écrin architectural et muséal. »*

Cette étude de faisabilité sera réalisée par le Partenariat Sumproject - Ellips et supervisée par la Régie des Bâtiments.

Elle concerne aussi bien le MAH que l'IRPA et examinera les différentes possibilités pour répondre aux visions d'avenir des deux établissements. Il y aura entre-autre le relevé des deux sites et des synergies seront étudiées.

Le coût total de cette étude s'élève à environ 1,6 millions d'euros TVAC.

Le résultat de l'étude de faisabilité est attendu en décembre 2022.

Ensuite, une étude spécifique (masterplan) sera réalisée (avant-projet, demande de permis d'urbanisme, projet, etc.) pour chaque Institut. Ces études feront l'objet d'un nouveau marché de services dont les résultats sont attendus pour la fin 2023.

Enfin, des marchés de travaux seront lancés sur base des plans et des descriptions techniques réalisés lors des études spécifiques.

Fiche technique de l'étude de faisabilité

Propriétaire : État belge

Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments

Équipe d'étude : Partenariat Sumproject - Ellips

Durée de l'étude de faisabilité : septembre 2021 - décembre 2022

Coûts de l'étude de faisabilité : environ 1,6 millions d'euros (TVAC)

Régie des Bâtiments

Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 541 65 11

<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght

Porte-parole

+32 (0)479 31 26 91

[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)